



Région académique  
NOUVELLE-AQUITAINE

## Circonscription de Blaye

M GUILLEROT Christophe  
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy  
33392 Blaye cedex

Secrétariat :  
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone  
05 57 42 62 53  
mél  
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

## Conseil d'Ecole

ECOLE ELEMENTAIRE :

SAINT-SAVIN

Conseil d'école du : 16 juin 2020

Compte rendu du : 18 juin 2020

### Présents :

- **Enseignants** : Mmes VENET, CHEVRON, DUPUIS, MAURY, BRUN, BOUDET, STEIN, BONNEFOI, TOCCO, URIE, , MASEDA, MIQUEL-DELON, NORRITO Ms FRAPPE, LONGO
- **Parents d'élèves** : Mmes QUINTARD, PASCAU, FIEVET, LEGUY-IMBERT, BOURROUSSE, ROBEDE, SIBELLA-BOURDIN, LEJEUNE, DUPONT
- **Représentant(s) de la mairie** : Mme RUBIO, Ms RENARD, PASCAUD

### Excusé(e)s :

- **I.E.N.** : M Christophe GUILLEROT
- **Mairie** :
- **Enseignants** : Mmes CUNY, MICO
- **Parents d'élèves** : Mme NEFFATI, MONTAGUT, M MARZINOTTO

## Ordre du jour

### **EDUCATION NATIONALE**

#### **I) Fonctionnement de l'école**

- a) Bilan de la reprise de l'école à partir du 11 mai 2020.
- b) Bilan financier de la coopérative
- c) Bilan sur la sécurité
- d) Budgets municipaux
- e) Travaux
- f) Equipement informatique

#### **II) Parcours de l'élève**

- a) Natation à l'école
- b) Stages de réussite été 2020

#### **IV) Organisation de la rentrée n+1**

- a) Structure de l'école
- b) Organisation de l'accueil des élèves en 6ème et en CP
- c) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

### **PARENTS D'ELEVES**

Questions des Parents d'élèves.

<b>PROCES VERBAL</b>
----------------------

**Secrétaire de séance :** Sophie BONNEFOI (Coordonatrice ULIS)

### **EDUCATION NATIONALE**

#### **I) Fonctionnement de l'école**

- a) Période du confinement

Du lundi 16 mars au lundi 11 mai, la continuité pédagogique a été réalisée à distance avec les moyens numériques et téléphoniques (mails, classroom, séances visio,...). L'ensemble des familles a pu être contacté et le travail a été transmis. Pour 2 familles, le travail a été transmis sous format papier à l'école.

98% des familles ont assuré le suivi avec des retours réguliers. On a 5 élèves pour lesquels on a eu très peu voire pas du tout de retour.

Durant cette période, nous n'avons pas eu d'enfants de familles prioritaires à accueillir.

- b) Bilan de la reprise de l'école à partir du 11 mai 2020.

L'école élémentaire a repris le lundi 11 mai avec 4 classes : 3 CP et 1 CM2 (24 élèves en tout sur 99, soit 24.24%).

L'autre classe de CM2 était en distanciel avec l'enseignante en Autorisation Spéciale d'Absence.

L'organisation mise en place par l'école et la mairie a permis d'appliquer le protocole sanitaire national très exigeant. Cette première reprise s'est très bien passée dans l'ensemble.

A partir du 25 mai, les autres niveaux (CE1, CE2 et CM1) ont réintégré l'école : 32% des élèves (80 élèves).

Le nombre d'élèves présents a permis de fonctionner sur la semaine entière sauf :

- La classe de CP de Mme VENET qui a fonctionné avec des groupes de 9 élèves sur 2, 3 ou 4 jours.
- La classe de CM2 de Mme STEIN qui a été accueillie le mardi avec Mme TOCCO et le vendredi avec Mme PLANET

Une solution a été trouvée pour toutes les familles qui souhaitent remettre leur enfant pour des raisons professionnelles ou autre, tout en respectant le protocole.

Pour les élèves n'ayant pas repris l'école, le travail a été transmis et le suivi devait être assuré par la famille avec retour à l'enseignant.

Le directeur remercie

- l'ensemble de l'équipe pédagogique pour le travail fourni pendant cette période dans des conditions difficiles et leur investissement auprès des familles,
- la municipalité pour l'accompagnement et la précieuse collaboration dans la mise en place de l'organisation et l'application du protocole sanitaire
- les parents d'élèves pour la mise en place de la continuité pédagogique et le soutien aux enseignants
- le personnel communal pour sa disponibilité et son adaptation au protocole sanitaire.

Monsieur le Maire adresse à son tour ses plus vifs remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à la gestion de cette période.

A partir du 22 juin, la présence des élèves à l'école redevient obligatoire avec un protocole allégé qui permet l'accueil de tous en gardant les gestes barrières.

- La distanciation dans un lieu clos est de 1 m latéral entre les élèves.
- Les groupes ne doivent toujours pas se croiser.
- Les horaires d'entrée, de sortie et des récréations restent inchangés.
- Deux nettoyages des sanitaires par jour sont prévus : désinfection des points de contact après la pause méridienne et nettoyage après la sortie des classes.
- Le prêt de matériel entre élèves reste interdit, mais l'utilisation du matériel collectif est permise à condition que le matériel ne soit pas prêté à une autre classe.
- Les trois services de restauration scolaire sont maintenus. Des repas chauds sont demandés par la mairie.
- L'accueil périscolaire et le ramassage scolaire restent inchangés.

La mairie précise que les repas pris à la cantine ne seront pas facturés aux familles jusqu'à la fin de l'année scolaire. A partir de la rentrée 2020, le prix du repas sera établi en fonction du quotient familial des familles.

Le conseil d'école insiste sur l'importance de cette reprise pour tous les élèves. Elle permet de retrouver les habitudes de classe et un rythme de travail après une longue période à la maison. C'est ainsi le moyen de préparer la rentrée de septembre qui pourrait être compliquée pour les élèves absents pendant 6 mois.

## b) Bilan financier de la coopérative

RECETTES		DEPENSES	
<i>Cessions de produits (photos de classes)</i>	6391,00	<i>Achats pour cessions (photos de classes)</i>	4207,28
<i>Produits activités éducatives (vente objets fabriqués, participations sorties, spectacles, voyages)</i>	3034,00	<i>Charges activités éducatives (Livres, voyages, sorties, spectacles)</i>	6858,75
<i>Subvention Mairie (voyage CM2)</i>	0	<i>Cotisation versée à l'OCCE</i>	558,54
<i>Aide des Associations (Loupiots de chez nous)</i>	200,00	<i>Assurances versées</i>	65,21
<i>Autres produits (fête de l'école, fêtes, tombola,...)</i>	3728,01	<i>Autres charges courantes (fête de l'école, fêtes, tombola)</i>	1862,45
<i>Cotisations (participation facultative des familles en début d'année)</i>	1274,68	<i>Budget de gros équipement</i>	61,73
	<b>14627,69</b>		<b>13613,96</b>

Le résultat sur l'année scolaire est de 1013,73 €.

Le solde prévisionnel serait de 2974 €

## c) Bilan sur la sécurité

Exercice Sécurité incendie : jeudi 23 janvier 10h05

Problème de déclencheur désarmé dans les sanitaires. Il faut s'assurer que le voyant est vert sur chaque centrale (classes 6, 12, 9, 7bis, 7).

Exercice PPMS « risques majeurs » (confinement) : vendredi 14 février 10h05

*L'exercice s'est déroulé dans le calme. Les classes ont rejoint les zones de confinement prévues. La mise en relation entre les trois zones par talkies walkies a permis de transmettre à la cellule de crise le nombre de personnes confinées par zone, les absents, les blessés et les élèves relevant de PAI.*

Dans le cadre du « Risque nucléaire », des pastilles d'iode sont stockées à l'école.

## d) Budgets municipaux

Le budget de fonctionnement sollicité par l'école pour l'année 2020/2021 est présenté sur la base de 250 élèves :

Fournitures scolaires	37 € par élève	9250
Manuels et livres	13 € par élève (1 manuel)	3250
Papier photocopieur		1400
Comités de lecture		990
Voyages scolaires (transports)	18€ par élève (2 à 3 sorties)	4500
Spectacle de Noël	4€ par élève	1000
Fournitures bureau		200
Piscine (transport + entrées)		4140
Sonorisation Kermesse		500
Sortie avec nuitées	16 € par élève et par jour sur 3 jours	2400
	<b>total</b>	<b>27630</b>

La Municipalité prend note des besoins qui ont été pris en compte dans le budget communal déjà voté.

## e) Travaux

Partage de la salle 5 :

Il était convenu de partager la salle 5 afin d'accueillir deux classes dédoublées et permettre ainsi de libérer la salle de la garderie maternelle.

Cependant, le protocole sanitaire nous a montré qu'il fallait être prudent quant à la dimension des salles de classe pour assurer la distanciation. Dans le cas où un protocole de ce genre devrait être remis en place, l'accueil de deux groupes de 14 ne pourrait pas être possible dans deux demi-classes alors qu'il le serait dans la configuration actuelle. Il nous paraît donc judicieux de reporter ces travaux d'une année.

La Municipalité entend ces arguments. Cependant, les travaux ont déjà été budgétisés avec des aides de l'état. Cette création de 2 espaces classe permet de récupérer la salle de la garderie pour faire face à d'autres besoins (scolaires ou autres). En cas de nouveau protocole, cette salle pourrait être à nouveau mobilisée.

La décision de reporter ou de maintenir les travaux sera prise d'ici fin de l'année scolaire.

Isolation de la salle 1 :

La température dans la salle est très froide en hiver (16°) et très chaude en été. Il semble qu'il n'y ait pas d'isolation satisfaisante.

La Municipalité va étudier une solution.

#### f) Equipement informatique

4 VPI doivent être installés. Les classes choisies sont les salles 1, 5, 10 et 11.

Pour la salle 5, le positionnement du VPI devra intégrer le partage même s'il ne se fait pas cette année.

## II) Parcours de l'élève

### a) Natation à l'école

Les Programmes de l'École indiquent que l'enseignement de la natation et des activités aquatiques peut concerner tous les cycles de l'école primaire. La circulaire n° 2017-127 du 22/08/2017 "Enseignement de la natation" précise que le parcours d'apprentissage de l'élève peut commencer dès le cycle 1 mais se construit prioritairement de la classe de CP à la 6<sup>ème</sup>. Au cycle 3, la natation fait l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle.

Le Conseil des Maîtres souhaite que les CP et les CM2 puissent suivre un cycle de natation à la piscine de Braud et Saint-Louis. Pour ce projet (4 classes, 10 séances par classe), le budget prévisionnel à la charge de la commune est :

	2019/2020 (pour info)	2019/2020
Elèves concernés	49	86
Entrées	735	1290
Transport	1900	2850
<b>Total</b>	<b>2635</b>	<b>4140</b>

La Municipalité valide ce projet si la demande des créneaux à la piscine est acceptée.

### b) Stages de réussite été 2020

Des stages de réussite scolaire sont mis en place lors des vacances d'été 2020 dans le cadre des vacances apprenantes du CP aux CM2 dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Les prochains stages de réussite se dérouleront dans la période des congés d'été du :

- **4 matinées, du lundi 6 juillet au jeudi 9 juillet 2020**
- **4 matinées, du lundi 24 août au jeudi 27 août 2020**

Les salles de classes mobilisées seront signalées en Mairie dès la constitution des groupes (retours des familles) et la validation de l'IEN.

La Mairie précise que l'Association « Culture Sport » proposera aussi des activités sportives et culturelles du 15 juillet au 15 août et utilisera des locaux scolaires.

#### IV) Organisation de la rentrée n+1

##### a) Structure de l'école

Niveaux	Rentrée 2019 (13 classes + 1 ULIS)	Prévisions rentrée 2020 (13 classes + 1 ULIS)
CP	48	45
CE1	54	47
Totaux CP→CE1	102 (14,57 élèves par classe)	92 (13,14 élèves par classe)
CE2	56	53
CM1	38	52
CM2	51	41
Totaux CE2→CM2	145 (24,16 élèves/classe)	146 (24,33 élèves/classe)
Totaux CP→CM2	247	238
ULIS ECOLE	10	12

- 3 classes de CP à 15 élèves
- 3 classes de CE1 : 1 classe de CE1 à 14 élèves et 2 classes à 13 élèves
- 1 classe de CE1/CE2 à 15 élèves
- 2 classes de CE2 à 23/24 élèves
- 2 classes de CM1 à 25/26 élèves
- 2 classes de CM2 à 20/21 élèves

##### b) Organisation de l'accueil des élèves en 6ème et en CP

Une liaison sera faite entre la grande section maternelle et le CP sur les dernières semaines de cette année scolaire. Des échanges ont déjà été faits en cours d'année scolaire.

Les stages de CM2 pourront se faire au collège au mois d'août.

La rentrée des 6èmes débutera par une visite du collège, un diaporama avec une visite interactive est prévu d'être diffusé aux élèves de CM2 pour cette fin d'année scolaire. Tous les élèves de CM2 visiteront le collège à la rentrée.

##### c) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

###### Constitution du bureau des élections

A la fin de l'année scolaire précédente ou au début de l'année scolaire suivante, le conseil d'école désigne en son sein, une commission constituée en bureau des élections et composée :

- ◆ du directeur d'école, président : Daniel LONGO
- ◆ d'un maître de l'école : Nicole CHEVRON

- ◆ de deux parents d'élèves : Mme LEGUY IMBERT et Mme LEJEUNE
- ◆ d'un délégué départemental de l'Education Nationale
- ◆ éventuellement d'un représentant de la collectivité locale : Mme RUBIO

Ce bureau des élections est chargé d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

En cas d'impossibilité de constituer cette commission, ou en cas de désaccord au sein de celle-ci sur les modalités d'organisation du scrutin, les tâches incombent au directeur d'école qui appliquera la réglementation en vigueur.

La réunion de préparation des élections aura lieu le mardi 15 septembre 2020. <sup>2</sup>

## **PARENTS D'ELEVES**

Questions des Parents d'élèves.

### **La reprise de l'école est-elle véritablement obligatoire ?**

L'école est de nouveau obligatoire en présentiel, les parents n'ont pas de choix à faire. Les absences injustifiées au delà de 4 demies journées par semaine seront remontées au rectorat selon les modalités habituelles. Il est important de rappeler aux parents que le risque sanitaire pour les enfants est très faible ainsi que la transmission aux adultes. En revanche, le bénéfice psychologique de retrouver leurs camarades semble une dimension importante à considérer.

### **Des dispositifs vont-ils être mis en place à la rentrée scolaire pour combler le retard dans les apprentissages scolaires ?**

Il est évident que la période de mars à juillet aura été inhabituelle dans l'acquisition des compétences. La difficulté est que tous les élèves n'ont eu les mêmes conditions d'apprentissage et que des écarts ou des différences vont apparaître à la rentrée. Cependant, il n'est pas de même pour l'ensemble des écoles en France. Les professeurs feront le nécessaire pour reprendre les apprentissages au niveau réel de chaque élève (comme ils le font d'ailleurs chaque année).

Par ailleurs, des stages de réussite sont proposés en fin d'année scolaire pour soutenir les élèves dans le travail et consolider les apprentissages.

Les Parents d'élèves renouvellent leurs remerciements auprès des enseignants pour le travail réalisé durant cette période difficile et pour leur investissement auprès des élèves et des familles.

*Fin de séance 19h00*

Signature du directeur :

Signature du secrétaire de séance :